

rien n'a été fait, et apparemment, le gouvernement ne peut rien faire, avec les moyens à sa disposition, pour s'enquérir des raisons nombreuses de ce mécontentement et du manque de développement de l'Ouest. Ce travail ne peut être fait par les ministères, et le gouvernement ne peut le faire avec les moyens dont il dispose. Toutefois, honorables messieurs, je suis convaincu que si le pays était administré par ceux qui sont à la tête de nos chemins de fer, de nos banques ou autres corporations financières, ces hommes trouveraient le moyen de se renseigner et découvriraient la difficulté réelle. Actuellement nous sommes impuissants à accomplir cette tâche. Je dis que si le gouvernement avait les moyens convenables d'étudier ces grandes questions et de se prononcer, sa décision serait acceptée comme finale par le peuple canadien. Malheureusement, aucune décision ne peut être prise à ce sujet aujourd'hui. Il est vrai que nous nommons une commission royale, composée de trois ou quatre hommes ignorant complètement les problèmes qu'ils doivent étudier. Ce sont des gens qui ont du temps libre ou qui sont dans le besoin. On les envoie parcourir le pays aux frais du Trésor, afin de faire enquête sur un sujet qu'ils ne connaissent pas et qu'ils connaîtront encore moins, lorsqu'ils auront terminé leur travail.

La futilité des moyens que nous avons à notre disposition pour traiter des grandes questions peut encore être prouvée par ce qui suit: pendant la guerre, le gouvernement du Canada ou celui de l'Angleterre, a-t-il confié aux ministères l'étude des questions importantes ou la solution des problèmes difficiles? Non. Le gouvernement du Canada a établi des bureaux d'experts presque pour chaque phase de la guerre. Il a choisi des hommes d'affaires, très versés dans le sujet particulier qu'ils devaient étudier; non pas des hommes de science militaire, mais des hommes ayant une connaissance approfondie des problèmes commerciaux. Comment les Etats-Unis ont-ils procédé lorsqu'il s'est agi de réduire les dépenses? Ont-ils chargé les experts des différents ministères de faire enquête? Non, honorables messieurs; ils ont choisi leurs hommes en dehors de la politique et ces hommes ont obtenu les résultats que je viens de vous lire. Voyons maintenant ce qui a été fait en Angleterre: Lorsque la Grande-Bretagne a reconnu la nécessité de réduire ses dépenses, de les comprimer à l'indispensable, a-t-elle confié la tâche de l'enquête au rouage administratif, qui fonctionne depuis aussi loin que la mémoire puisse fouiller dans le passé? Non. Elle a chargé des experts non-politiques de faire ce travail, tout comme s'il s'était agi d'une compagnie finan-

cière ou commerciale. Honorables messieurs, nous devrions imiter l'exemple de la Grande-Bretagne. Je dis que nous ne parviendrons à réduire nos dépenses que si nous confions le travail de réorganisation à un expert généralement chargé de cette entreprise. Le gouvernement, les membres du Parlement ou les sous-ministres ne peuvent y parvenir parce qu'ils ont trop d'obstacles à surmonter. L'influence exercée par les électeurs de tous les partis est contraire à la diminution des dépenses. Prenez, par exemple, le cas d'un ministre qui a l'intention de réduire les dépenses de son ministère. Il est immédiatement en butte aux protestations de ses électeurs. Ils veulent conserver le mode du favoritisme politique. Si les réductions proposées s'appliquent au service civil, les amis des fonctionnaires en cause attaquent aussitôt le projet. Un sous-ministre ne peut pas diminuer non plus les dépenses de son ministère, sauf dans les cas exceptionnels, parce que chaque homme placé sous ses ordres protestera contre ces réductions. Or, un chef de ministère ne peut échafauder le succès de son administration que sur la loyauté de son personnel. On demande donc continuellement de nouvelles dépenses. Si, à la Chambre des communes, le gouvernement porte une main téméraire sur le mode de favoritisme politique, et partant, diminue le prestige des députés, ceux-ci sont immédiatement prêts à prendre les armes; ils ne peuvent souffrir cet attentat; leurs électeurs ne veulent pas en entendre parler, et ainsi de suite. En somme, honorables messieurs, cette ligne de conduite est essentiellement fautive. Il faut, pour faire ce travail, des bureaux spécialement établis et composés d'hommes responsables envers le Parlement, mais ne servant aucun intérêt politique. Nous n'obtiendrons jamais de bons résultats autrement.

Mon honorable ami a parlé du bureau des vérificateurs. Ce bureau a probablement fait un excellent travail jusqu'ici, mais ses attributions ne s'adaptent pas à ce but particulier. Il est composé de comptables et non pas d'hommes au courant des organisations financières et de leur grand travail pour administrer une entreprise de manière à la faire prospérer. Le gouvernement actuel pourrait former un bureau des meilleurs experts du Canada. Il pourrait les emprunter des grandes institutions financières et des chemins de fer. Ces hommes rétabliraient les services administratifs sur les principes guidant les puissantes organisations auxquelles ils appartiennent eux-mêmes.

L'honorable M. BELCOURT: Puis-je demander à mon honorable ami s'il croit en réalité qu'un gouvernement, quelle que soit sa couleur, suivrait les recommandations des ex-